

## **Etat-civil et affaires générales**

Tout courrier est adressé à M. le Maire, 8 place de l'Hôtel de Ville - BP 2 - 95141 Garges-lès-Gonesse Cedex

En période de vacances, prévoir au moins 3 mois pour la délivrance de la carte nationale d'identité ou du passeport biométrique.

### **DEMARCHE EN LIGNE**

Vignette

Retrouvez ici l'ensemble des démarches que vous pouvez accomplir en ligne.

Les autres démarches sont accessibles depuis [l'Espace citoyen](#) situé en haut à droite du site.

## **Toutes vos démarches Etat-civil et Recensement citoyen**

Vignette

[> Changement de coordonnées](#)

[> Toutes les autres démarches concernant l'Etat civil](#)

[> Demande de permis de conduire et de carte grise](#)

## **Accéder au Portail Famille**

Vignette

Réalisez ici toutes les démarches relatives à la gestion de vos inscriptions, informations personnelles, factures... pour les crèches, les restaurants scolaires et les accueils de loisirs.

Pour accéder à votre espace, veuillez cliquer sur le lien ci-dessous :

[l'accède à mon espace personnel](#)

Pour rappel, vos identifiants et mots de passe figurent sur votre facture. En cas de perte, utilisez le formulaire dédié dans l'espace personnel.

## **Inscriptions Centres de loisirs, Clubs Ados ou Espaces Jeunes**

Vignette

[> Inscriptions aux Centres de loisirs](#)

[> Préinscrire mon adolescent aux Espaces Jeunes](#)

## **Culture & spectacles**

Vignette

[> Le Portail de la Maison des Arts](#)

[> Billetterie en ligne de l'Espace Lino Ventura](#)

## **Mais aussi... les autres démarches du quotidien**

[> Annoncer un événement public à Garges](#)

[> S'installer à la Maison de Santé Pluridisciplinaire](#)

[> Les marchés publics](#)

## **Listes électorales : vérifiez en ligne si vous êtes bien inscrit**

**Depuis le lundi 11 mars 2019**, chaque électeur peut interroger sa situation électorale sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr), afin de se renseigner sur sa commune d'inscription et le bureau de vote auquel il est rattaché.

Si l'électeur n'est pas retrouvé par l'application, il sera invité à contacter sa commune d'inscription ou à déposer une demande d'inscription sur les listes électorales sur le même site.

Associé au dépôt en ligne des demandes d'inscription sur les listes électorales, désormais disponible pour toutes les communes, ce nouveau service contribue aux simplifications apportées par la réforme de la gestion des listes électorales.

**+ d'infos :** [service-public.fr](http://service-public.fr)

Vignette

## **Contact**

Direction des Services à la Population  
Centre commercial de l'Hôtel de Ville  
6 rue Jean Goujon  
95140 - Garges-lès-Gonesse

## **Horaires**

Lundi, mardi, mercredi de 8h30 à 11h45 et 13h à 17h15  
Jeudi de 13h à 19h45  
Vendredi de 13h à 17h15  
Tel : 01 34 53 32 00